

INTERROGATION D'HISTOIRE ANCIENNE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Ariane GUIEU-COPPOLANI, Stéphanie WYLER

Coefficient : 5 (pour l'ensemble de l'option)

Durée de préparation : 1 heure 30

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : le tirage du sujet se fait en deux temps ; dans un premier temps, la candidate ou le candidat tire au sort entre "Histoire grecque" et "Histoire romaine", et dans un second temps elle ou il choisit entre deux questions sur la période tirée au sort.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Lors de cette session, 28 candidat·es ont participé à l'épreuve orale. L'option demeure attractive, ce qui témoigne à la fois de la vitalité des Lettres classiques et, au vu de la qualité de certaines prestations et du sérieux manifeste avec lequel l'épreuve a été préparée, du fait qu'une grande partie des candidat·es a conscience de l'intérêt de l'Histoire ancienne dans leur cursus.

Le jury a en effet eu le plaisir, comme chaque année, d'entendre des exposés de très bon niveau – témoignant d'une solide culture historique, d'une méthode rigoureuse et d'une véritable réflexion personnelle. On a en particulier eu la grande satisfaction de voir plusieurs candidat·es qui se présentaient pour la seconde fois avoir progressé de manière magistrale d'une année sur l'autre : une préparation régulière tout au long de l'année reste la meilleure méthode, accessible à toutes et tous. On remarque en outre que le tiers des candidat·es ayant obtenu les meilleures notes à l'ensemble de l'épreuve se sont distingués aussi bien en langue qu'en histoire. On ne saurait trop insister sur la complémentarité entre les deux disciplines : savoir traduire un texte ancien sans en comprendre les enjeux historiques, ou connaître le contexte sans

pouvoir comprendre les sources dans leur langue originale, sont des positions bien en-deçà des attendus du concours.

L'épreuve orale d'histoire ancienne a montré que la majorité des candidats maîtrisaient bien la méthode de l'exercice. En particulier, les introductions étaient souvent riches et structurées et répondaient le plus souvent aux critères attendus (définition des termes et des bornes spatio-temporelles, attention aux différentes sources disponibles pour traiter le sujet, problématisation et justification du plan). Le temps de l'exposé (20 minutes) était également mieux maîtrisé, et l'attention aux réalités matérielles et géographiques plus satisfaisante dans l'ensemble que d'autres années.

En revanche, beaucoup d'exposés se sont révélés décevants passée l'introduction : trop souvent, les développements n'étaient pas à la hauteur des annonces de plan ambitieux, faute de connaissances suffisamment précises ; les sources énumérées dans l'introduction n'étaient pas exploitées par la suite. Quelques rares prestations, les plus faibles, révélaient un manque de culture générale antique auquel une fréquentation régulière des œuvres étudiées en latin et grec aurait suffi à remédier ; plus largement, les travers ci-dessus, fréquemment constatés, montrent un rapport trop indirect aux faits et aux documents, surtout non littéraires. Pouvoir citer l'*Ara Pacis* dans un sujet sur Auguste est un bon début, mais ne plus en parler dans le développement est décevant, et reconstruire lors de la reprise des contresens à partir de souvenirs très approximatifs (tels « un serpent mordant Dionysos ») regrettable. On ne saurait que continuer à encourager les candidat·es à diversifier, tout au long de l'année, les sources qu'ils étudient et d'en approfondir l'analyse. Mieux vaut exploiter précisément une monnaie, en détaillant son iconographie, sa légende et les conditions de son émission, que de multiplier des allusions trop vagues (« il y a des bustes de César », « comme dit Cicéron » sans préciser dans quelle œuvre, etc.).

Un autre travers plusieurs fois rencontré laisse supposer que certain·es candidat·es ont une vision téléologique de l'histoire ancienne. Il faudrait tordre le cou une fois pour toutes à l'historiographie très datée qui voit dans le IV^e s. la chute du modèle de la Cité et l'essor de l'individualisme, ou qui décrit l'émergence nécessaire du christianisme triomphant grâce à la « spiritualisation » des « religions orientales ». Les manuels du XXI^e siècle, nombreux et accessibles, comprennent souvent des

mises au point claires et efficaces pour aider les candidat·es à en comprendre les grands enjeux.

Dans l'ensemble néanmoins, le jury tient à féliciter les candidat·es pour le sérieux du travail accompli, et en particulier pour la prise en compte des remarques faites dans les rapports précédents, dont les conseils restent valables : la gestion du temps a progressé, la définition des termes et la prise en compte des sources dans l'introduction également ; la religion n'est plus une *terra incognita*. Tout cela est très encourageant, et montre qu'en s'appuyant sur les textes étudiés en latin et en grec, en s'attachant à comprendre les sociétés dans lesquels ils ont été produits pour enrichir la compréhension des uns par les autres, et en appliquant à l'histoire ancienne les capacités de réflexion et l'esprit critique développés tout au long de leur cursus, les khâgneux et khâgneuses peuvent produire lors de cette épreuve orale des réflexions réellement riches et intéressantes, pour eux-mêmes comme pour le jury.

Sujets d'histoire grecque

Vivre à Athènes au IV^e siècle

Riches et pauvres à Athènes à l'époque classique

Faire du commerce dans le monde grec à l'époque classique

L'Athènes de Périclès est-elle une démocratie ?

Delphes (VI^e – IV^e siècle)

Le Pirée à l'époque classique

Les Grecs et la mer (VI^e-IV^e siècle)

Famille et cité dans le monde grec (VI^e-IV^e siècle)

Honorer les dieux dans le monde grec (VI^e-IV^e siècle)

Citoyens et non-citoyens à Athènes au IV^e siècle

Thémistocle

L'oligarchie dans les cités grecques (VI^e-IV^e siècle)

La loi dans les cités grecques (VI^e-IV^e siècle)

Sparte entre mythe et histoire

Sujets d'histoire romaine

L'héritage de César

La parole publique dans le monde romain (de la 2^e guerre punique à Néron)

La dictature à Rome (de la 2^e guerre punique à Néron)

La ville de Rome à l'époque d'Auguste

Rome et les Gaulois (de la 2^e guerre punique à Néron)

Alea iacta est !

Les chevaliers à Rome (de la 2^e guerre punique à Néron)

Les sacerdoces à Rome (de la 2^e guerre punique à Néron)

Communiquer avec les dieux dans le monde romain (de la 2^e guerre punique à Néron)

Innovation et tradition à Rome (de la 2^e guerre punique à Néron)

Famille et pouvoir à Rome (de la 2^e guerre punique à Néron)

La République romaine est-elle démocratique ?

La censure à Rome (de la 2^e guerre punique à Néron)

Rome et la mer (de la 2^e guerre punique à Néron)